

CANADA

C O U R SUPÉRIEURE
(actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N°: 500-06-001082-201

JACQUES BEAULIEU

Demandeur

c./

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

Défenderesse

RÉPONSE
(Article 147 C.p.c.)

À L'ENCONTRE DE LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE (ACTION COLLECTIVE), LA DÉFENDERESSE LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL INDIQUE CE QUI SUIT :

1. Elle a l'intention de contester la demande introductive d'instance du demandeur et de coopérer avec ce dernier pour établir le protocole de l'instance;
2. Elle est représentée par les avocats dont les coordonnées apparaissent ci-après :

M^e Luc Lachance
Me Julien Denis
Me Catherine Fortin-Laurin
LDB AVOCATS
204, rue du Saint-Sacrement
Bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0780
Courriel : llachance@ldbavocats.ca
jdenis@ldbavocats.ca
cfortinlaurin@ldbavocats.ca

MONTRÉAL, le 27 mai 2022

LDB avocats

LDB AVOCATS
Avocats de la défenderesse

No : 500-06-001082-201

COUR SUPÉRIEURE - ACTION COLLECTIVE
DISTRICT DE MONTRÉAL

JACQUES BEAULIEU

Demandeur

c.

LES SŒURS GRISÉS DE MONTRÉAL

Défenderesse

RÉPONSE
(Article 147 C.p.c.)

ORIGINAL

NATURE : Action collective	MONTANT :
--------------------------------------	------------------

M^e LUC LACHANCE

N/D : 2731-22

BS-2083

LDB
AVOCATS | LAWYERS

204, rue du Saint-Sacrement
Bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0790
lachance@ldbavocats.ca
notification@ldbavocats.ca